

Hannut, le 13 décembre 2018

PRESENTS : MM. E. DOUETTE, Bourgmestre de Hannut, Président de séance ;
MM. et Mme Pol GUILLAUME, Bourgmestre de Braives, B. MOUREAU, Bourgmestre de Berloz,
~~L. GUSTIN, Bourgmestre de Burdinne~~, E. CARTUYVELS, Bourgmestre de Faimés, D. SERVAIS,
Bourgmestre de Geer, P. MORDANT, Bourgmestre de Donceel, Y. KINNARD, Bourgmestre de
Lincé, H. JONET, Bourgmestre de Verlaine, T. COURTOIS, Bourgmestre de Wasseiges,
conseillers de la Zone de secours de Hesbaye ;
M. le Major, M. DUVIVIER, Commandant de la Zone de secours 1, avec voix consultative ;
M. G. VIATOUR, Secrétaire de Zone ;
Mme A. DISTEXHE, invitée.

EXCUSES : MM. J. CHABOT, Bourgmestre de Waremme, T. MISSAIRE, Bourgmestre de Remicourt et J-M
DAERDEN Bourgmestre d'Oreye

PV de la séance du 13/12/2018 à 11h30

Comme prévu par l'article 46 de la loi du 15 mai 2007 sur la sécurité civile, les Membres du Conseil décident, à l'unanimité, d'inscrire à l'ordre du jour le point relatif au vote du budget 2019 de la Zone de secours Hesbaye.

1. Budget 2019 – Approbation

En matière de budget et de compte, chaque commune dispose du nombre de voix repris ci-dessous

	Population Résidentielle au 01/01/2014	% Population	Nombre de voix
Berloz	2.973	4,10%	4
Braives	6.097	8,41%	8
Burdinne	3.063	4,23%	4
Donceel	2.997	4,14%	4
Faimés	3.837	5,29%	5
Geer	3.270	4,51%	5
Hannut	15.838	21,85%	22
Lincé	3.275	4,52%	5
Oreye	3.777	5,21%	5
Remicourt	5.799	8,00%	8
Verlaine	4.014	5,54%	6
Waremme	14.742	20,34%	20
Wasseiges	2.794	3,86%	4
TOTAL	72.476	100,00%	100

Les Membres du Conseil décident d'approuver le budget ordinaire 2019 qui présente à l'exercice propre un boni de 33.561,01€ et un boni global de 114.871,85€ et le budget extraordinaire 2019 qui présente à l'exercice propre un mali de 206.800 € et un boni global de 33.265,39 €.

Délibération

2. Composition du Collège de Zone – nombre de membres du Collège – appel à candidatures – Décision

Les Membres du Conseil décident que l'ensemble des membres du Conseil de Zone composeront le Collège de Zone. Ils décident de revenir prochainement sur la composition du Collège une fois les apparentements connus et de retenir la proposition d'un nombre de 5 personnes pour le Collège.

Délibération

3. Organisation des séances du Collège et du Conseil

Les Membres du Conseil décident de fixer, dans l'état actuel des informations disponibles, les dates des Collèges et Conseils au jeudi matin. De rediscuter ce point en présence de l'ensemble des Bourgmestres.

4. Conseil de présentation de la Zone

Les Membres du Conseil décident de fixer un Conseil de présentation de Zone le 24 janvier 2019.

5. Assemblée générale du personnel et vœux de la Zone

Les Membres du Conseil prennent acte que l'Assemblée générale du personnel aura lieu le 23 janvier à Geer et décident d'organiser les vœux de la Zone à la même date à 20h30.

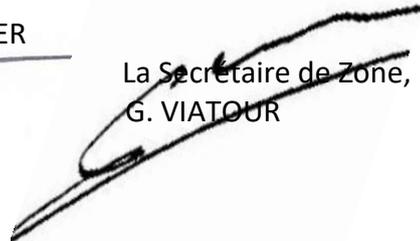
La séance prend fin à 13h.

Approuvé en séance du Conseil de zone du 24.01.2019

Le Commandant,
Major M. DUVIVIER



La Secrétaire de Zone,
G. VIATOUR



Le Président,
E. DOUETTE

